

## Le négryllon, le linguiste et l'académicien

*L'Association des Sciences du Langage*<sup>1</sup>, qui représente environ 500 linguistes français et étrangers, revient sur les débats qui ont suivi la parution de la 9<sup>e</sup> édition du dictionnaire de l'Académie. Elle rappelle la complémentarité entre linguistes et académiciens, tout en soulignant que le dictionnaire de l'Académie, en dépit de la valeur symbolique qu'on lui accorde, n'est qu'un dictionnaire parmi d'autres.

La publication de la 9<sup>e</sup> édition du dictionnaire de l'Académie a suscité de nombreuses protestations, notamment de la part de linguistes (en particulier du collectif des « Linguistes atterrés.e.s ») et de la Ligue des droits de l'Homme, protestations largement relayées par la presse. Plusieurs définitions pouvant être considérées comme désuètes, sexistes voire racistes ont été relevées. Par exemple pour *négryllon* : « XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Dérivé de *nègre*. Fam. Petit enfant noir ».

L'argument consistant à prétendre que le dictionnaire de l'Académie adopte une perspective patrimoniale et présente des définitions correspondant à des états de langue anciens, permettant de lire les auteurs appartenant au patrimoine littéraire de la France, est insuffisant. Certes, on peut trouver le mot *négryllon* sans intention péjorative ou raciste explicite chez quelques grands auteurs. Ce mot est fréquemment employé par Patrick Chamoiseau, par exemple dans son ouvrage autobiographique *Une enfance créole* (1990), pour parler de lui-même, enfant. Mais si, comme la Compagnie le prétend dans son dossier de presse, le répertoire des mots proposés « s'attache à rendre compte d'une langue commune, au sens le plus noble qui soit, la langue que nous partageons et avons en commun aujourd'hui », il devrait être possible aujourd'hui d'utiliser le nom « négryllon » pour parler familièrement (Fam.) d'un enfant noir. Même si l'on admet que la « langue commune » est susceptible d'être mobilisée diversement, une définition comme celle du *Petit Robert* en ligne, « vieilli et péjoratif : Enfant noir(e) », est jugée préférable par les linguistes parce qu'elle ajoute une marque d'usage qui indique les conditions d'emploi du mot.

La situation est différente dans le cas des dictionnaires qui visent à décrire un état de langue à une époque donnée. La définition de *négryllon* dans le *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*<sup>3</sup>, dictionnaire conçu par des linguistes et hébergé par un laboratoire de linguistique du CNRS et de l'Université de Lorraine, est très proche de celle de l'Académie : « 1. Enfant de race noire. 2. P. anal. et p. plaisant. Enfant très brun de peau ». Cependant, le *TLFi* ne prétend aucunement fixer une norme ni définir l'usage contemporain. Il assume pleinement une position descriptive, eu égard à la base de données textuelle qu'il utilise, qui va de 1798 à 1960. Ce que l'on peut déduire de cette définition du *TLFi*, c'est donc que jusqu'en 1960 environ, l'emploi de *négryllon* pour désigner un enfant noir n'était pas perçu comme une parole injurieuse ou raciste.

La situation est donc plus complexe qu'elle semble de prime abord, parce que la langue et les mœurs évoluent<sup>4</sup>, mais cette polémique pose une question intéressante : qui est compétent pour décrire la langue, et plus spécifiquement la langue française ? Il est bien naturel que les professionnels des sciences du langage réagissent lorsque l'on présente le dictionnaire de l'Académie comme un ouvrage de référence. Le dictionnaire de l'Académie n'est qu'un dictionnaire parmi d'autres. Il n'a pas plus d'autorité que les autres. Il existe donc une discordance entre le statut réel de ce texte et la valeur symbolique qu'on lui confère en France.

1. <https://www.assoc-asl.net/>

2. Cette indication historique est celle de l'apparition du mot, non de sa période d'emploi.

3. <http://atilf.atilf.fr>

4. Par exemple, il a fallu 25 ans au *Petit Robert* pour rendre pleinement compte de la loi contre les discriminations du 13 juillet 1990. Voir l'encadré « Racisme et dictionnaire » de l'édition 2016.

Les linguistes et parmi eux les lexicologues et lexicographes, qui développent des recherches dans ce domaine à l'université ou qui travaillent à l'élaboration des dictionnaires que l'on trouve en librairie ou que l'on consulte en ligne, savent bien que les membres de l'Académie française ne disposent pas des mêmes connaissances ni des mêmes moyens techniques qu'eux pour produire un dictionnaire. Mais cela signifie-t-il que les académicien.ne.s ou plus largement les écrivain.e.s n'ont rien d'intéressant à dire sur la langue ? S'ils n'ont pas les compétences professionnelles des linguistes, quelle est la nature de leur connaissance du langage ?

La connaissance des auteurs et autrices en matière de langage est essentiellement intuitive. Leur pratique d'écriture, liée souvent à une vaste culture littéraire, implique le développement d'un sentiment linguistique parfois très fin, qui leur permet de produire des textes pourvus de propriétés esthétiques remarquables, à une époque donnée, par rapport à des textes ordinaires.

Or la connaissance linguistique et le sentiment linguistique sont liées et tous deux nécessaires à la description de la langue française, comme jardiniers et botanistes sont indissociables. Il n'empêche que les botanistes parlent au nom de leur discipline et que les jardiniers, s'ils ont d'autres talents, en tirent enseignement pour leur pratique.

Rappelons ce passage du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, l'un des fondateurs de la linguistique moderne : « dans la vie des individus et des sociétés, le langage est un facteur plus important qu'aucun autre. Il serait inadmissible que son étude restât l'affaire de quelques spécialistes ; en fait, tout le monde s'en occupe peu ou prou ; mais — conséquence paradoxale de l'intérêt qui s'y attache — il n'y a pas de domaine où aient germé plus d'idées absurdes, de préjugés, de mirages, de fictions. [...] La tâche du linguiste est avant tout de les dénoncer, et de les dissiper aussi complètement que possible »<sup>5</sup>.

Les linguistes jouent donc pleinement leur rôle lorsqu'ils relèvent les insuffisances du dictionnaire de l'Académie. Mais le regard critique n'implique pas un discrédit global de cette institution en matière d'étude de la langue française : une collaboration entre linguistes et académicien.ne.s est bien évidemment souhaitable, chacun dans son rôle, non seulement en matière de lexicographie mais aussi pour les questions relatives à l'évolution de l'orthographe, à la qualité de la description grammaticale enseignée dans les écoles et plus généralement à tout ce qui concerne le développement, dans toute la francophonie, de la sensibilité à ce que la pensée doit aux langues.

---

<sup>5</sup> F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Payot, 1995, p. 21-22.